

Leboeuf et Marguerite Sullivan.—**Ste-Famille, I.-O.**: Rosaria Prémont.

—**Trois-Rivières**: Dame Hector Provencher.—**Victoriaville** : Dame Jules Lemay.—Rév. M. L. A. Buisson.—**Waterbury**: Juste Soucy.

Rév. Srs Marie du Précieux-Sang et Sainte Candide, nées Lumina et Marie-Jeanne Massicotte, et décédées, la première, au monastère du Précieux-Sang, la seconde chez les Dames Ursulines, des Trois-Rivières.

"Le 8 septembre dernier à l'heure où s'éteignaient, en notre cathédrale, les derniers échos du Magnificat des vêpres, expirait doucement, après avoir reçu la bénédiction de Jésus-Hostie une humble religieuse du Précieux-Sang. De "la colline de la myrrhe et de l'encens", où, depuis sept ans, cette âme virginala faisait monter vers l'Epoux céleste le parfum de ses prières et de ses sacrifices, Soeur Marie s'envola comme une blanche colombe vers les demeures éternelles. Vingt-sept ans, c'est bien jeune pour mourir! Pourtant, elle a fourni une longue carrière. Elève des Ursulines pendant quatre ans, au pensionnat, puis à l'Ecole Normale, où elle fut présidente des Enfants de Marie, et obtint un diplôme avec grande distinction, elle se fit constamment remarquer par sa fidélité au devoir. Dès lors, il était facile de voir que Dieu réservait à cette âme privilégiée la meilleure part: la vie contemplative. Aussi personne ne fut surpris quand le 30 avril 1911, Mlle Lumina Massicotte entra chez les religieuses adoratrices du Précieux-Sang.

Ce que fut dans la solitude du cloître la vie de l'angélique jeune fille qui s'offrit avec Jésus comme victime de louange et d'expiation, c'est le secret de Dieu.

Au ciel, tout droit, pensons-nous, elle s'en est allée, laissant à sa chère mère l'ineffable consolation d'avoir donné au monastère du Précieux-Sang une vierge qui l'a embaumé du parfum de ses vertus, et au Ciel une élue qui sera pour les siens une avocate puissante, une protectrice de tous les instants.

"Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur !" Bienheureuses les mères qui donnent à la terre de tels anges d'innocence, à Jésus des épouses si conformes à son cœur !

Le service de la regrettée défunte fut chanté le matin de la Préservation de Marie au Temple.

Beau lis, d'agréable odeur, offert à la Vierge d'Israël auquel la famille Massicotte devait ajouter, peu après, une ravissante violette. Au lendemain de l'Immaculée Conception, en effet, s'éteignait, après deux jours seulement de maladie, la soeur de Lumina, Marie Jeanne, qui avait fait profession à la fin d'août dernier, au monastère des Dames Ursulines, sous le nom de Soeur Sainte Candide. Unies sur terre dans le Cœur de Jésus et le dévouement à ses intérêts, ces deux âmes vertueuses ne devaient pas rester longtemps séparées.

Comme souvenir de sa chère Lumina, Marie-Jeanne avait reçu des Adoratrices du Précieux-Sang une gracieuse image représentant deux colombes dont l'une, s'envolant radieuse, disait: "A moi le Ciel !" et l'autre, retenue ici-bas répondait: "A moi l'Eucharistie !"

Toutes deux chantent maintenant dans la gloire: "A moi le Ciel après l'Eucharistie !"

(Communiqué.)